



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente des institutions

Le vendredi 25 mai 2007 — Vol. 40 N° 1

Élection de la présidente et des vice-présidents

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des institutions

Le vendredi 25 mai 2007 — Vol. 40 N° 1

Table des matières

Élection de la présidente, Mme Lise Thériault	1
Élection du vice-président, M. Christian Lévesque	1
Élection de la vice-présidente, Mme Rita Dionne-Marsolais	1

Intervenants

M. Michel Bissonnet, président de l'Assemblée
Mme Lise Thériault, présidente de la commission

M. Alain Paquet
Mme Sylvie Roy
M. Sylvain Gaudreault

Le vendredi 25 mai 2007 — Vol. 40 N° 1

Élection de la présidente et des vice-présidents*(Onze heures vingt-six minutes)*

Le Président (M. Bissonnet): Alors, je voudrais que les membres de la Commission des institutions prennent place autour de la table.

Alors, je déclare la séance ouverte. La Commission des institutions. Le mandat de cette séance est de procéder, conformément à l'article 134 du règlement, à l'élection de la présidence et de la vice-présidence de la commission. Conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé, le 23 mai 2007, que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement et que la vice-présidence revenait à un membre de l'opposition officielle ainsi qu'à un membre du deuxième groupe d'opposition. Selon l'article 135 du règlement, les présidents et les vice-présidents des commissions sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

**Élection de la présidente,
Mme Lise Thériault**

Alors, je voudrais recevoir des candidatures pour la fonction de président. M. le député de Laval-des-Rapides.

M. Paquet: Merci beaucoup, M. le Président. Bonjour, M. le Président. Conformément à l'article 134 du règlement de l'Assemblée nationale, c'est un honneur pour moi de proposer ma collègue Mme Lise Thériault, députée d'Anjou, pour qu'elle soit élue présidente de la Commission des institutions.

Le Président (M. Bissonnet): Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Est-ce que, de la part du groupe de l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Adopté. Est-ce que, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Alors, il nous fait un agréable plaisir — parce que je suis fatigué, j'ai travaillé fort ce matin — de féliciter Mme la députée d'Anjou comme présidente de la Commission des institutions. Et je vous demanderais de faire élire votre vice-président. Je reviens dans quelques instants.

**Élection du vice-président,
M. Christian Lévesque**

La Présidente (Mme Thériault): Bon. Donc, merci. Donc, je suis prête à recevoir des propositions pour le poste de vice-président provenant de l'opposition officielle. Mme la députée de Chutes...

Une voix: ...

La Présidente (Mme Thériault): ...de Lotbinière, excusez-moi.

Mme Roy: Merci. Je veux vous féliciter pour votre nomination et, par la même occasion, proposer le député de Lévis au poste de vice-président de la Commission des institutions.

La Présidente (Mme Thériault): Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

La Présidente (Mme Thériault): Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: ...

La Présidente (Mme Thériault): Est-ce que, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

La Présidente (Mme Thériault): Adopté. Je déclare donc le député de Lévis élu vice-président de la Commission des institutions et je le félicite au nom de tous nos collègues.

**Élection de la vice-présidente,
Mme Rita Dionne-Marsolais**

Donc, je suis prête maintenant à recevoir des propositions pour le poste de vice-président provenant du deuxième groupe d'opposition. Est-ce que, de la part du groupe... Non. Excusez-moi.

Une voix: ...

La Présidente (Mme Thériault): Oui, M. le député de...

M. Gaudreault: ...député de Jonquière.

La Présidente (Mme Thériault): Jonquière.

M. Gaudreault: Oui. Alors, je veux d'abord vous féliciter pour votre élection, Mme la Présidente, et féliciter mon collègue de Lévis pour son élection à la vice-présidence.

En ce qui me concerne, j'ai l'honneur de présenter la motion suivante:

En vertu du règlement, de l'article 34 du règlement de l'Assemblée nationale, de présenter ma collègue députée de Rosemont, Mme Rita Dionne-Marsolais — qui est malheureusement absente ce matin — comme vice-présidente de la Commission des institutions pour la durée de son mandat.

La Présidente (Mme Thériault): Merci, M. le député de Jonquière. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

La Présidente (Mme Thériault): Adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

La Présidente (Mme Thériault): Et est-ce que, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

La Présidente (Mme Thériault): Adopté. D'accord. Donc, je félicite, au nom des membres de cette commission, la députée de Rosemont pour sa nomination. Donc, je déclare la députée de Rosemont élue vice-présidente de la Commission des institutions.

Et, la commission ayant accompli son mandat, nous ajournons ses travaux sine die.

(Fin de la séance à 11 h 30)